

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 6 juillet 2026, à 19 h, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph à Montréal, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 359-361, rue Camille sur le lot portant le numéro 1703 139 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre, à l'immeuble visé, une marge arrière de 3,52 mètres et une somme des marges latérales de 1,54 mètres, et ce, bien que la grille de zonage de la zone R-836 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit une marge arrière de 4 mètres et une somme des marges latérales de 3 mètres ;
- Permettre, à l'immeuble visé, un ratio de stationnement d'une case de stationnement par logement, et ce, bien que l'article 4.14.4.16 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit un ratio de 1,5 case de stationnement par logement ;
- Permettre, à l'immeuble visé, une implantation à la ligne zéro pour la construction souterraine, et ce, bien que l'article 4.1.1 h) du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit qu'une construction souterraine et non apparente servant au stationnement respecte une distance minimale de 30 centimètres de la ligne du terrain non adjacent à une rue.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 18 juin 2026

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de Lachine



PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'AVIS PUBLIC

Conformément au *Règlement sur la publication des avis publics de l'arrondissement de Lachine* (RCA20-19002), adopté le 9 mars 2020, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que l'avis public concernant la demande de dérogation mineure relative à l'immeuble situé au 359-361, rue Camille sur le lot portant le numéro 1 703 139 du cadastre du Québec, a été publié sur le site Web de la Ville de Montréal le 18 juin 2026.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 18 juin 2026

Fredy Alzate
Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement
